

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2821 - MERCREDI 25 JANVIER 2017

AFRIQUE CENTRALE

La BEAC à la
recherche des voies
de sortie de crise

Yaoundé, la capitale camerounaise, abrite à partir de ce 25 janvier une rencontre sur les mécanismes devant permettre de trouver une voie de sortie à la crise économique qui sévit dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Placée sur le thème « les banques centrales face aux

chocs exogènes : stratégies de sortie de crise », cette conférence permettra aux participants de débattre des thématiques telles que l'impact de la crise sur les économies en développement, le rôle des politiques budgétaires dans la gestion de la crise et la réaction des banques centrales face aux chocs exogènes.

Page 7



Siège Beac à Yaoundé

Nominations à l'Administration du territoire

Par décret n° 2017-9 du 24 janvier 2017, le président de la République a nommé trois nouveaux préfets.

Il s'agit de Jules Monkala-Tchoumou dans le département de la **Bouenza** ; Michel Sangha dans la **Lékoumou** et Georges Kilebé dans le département du **Pool**.

Sont nommés secrétaires généraux d'arrondissement :

Commune de Dolisie

-**Arrondissement 1** : Bassinga née Nganzabi Emma Henriette Berthe

-**Arrondissement 2** : Saya Fidèle Lucien

Commune de Nkayi

-**Arrondissement 1** : Bienne Lecomte Jean Louis Jacob

Commune de Ouesso

-**Arrondissement 1** : Andziou Irène Flore Nadège.

FESPAM 2017

Le Comité d'organisation
s'attelle au choix des sites

Dans la perspective de la tenue, du 8 au 15 juillet prochain, de la 11^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam) à Brazzaville, le comité d'organisation s'active au choix des sites devant abriter la fête de la musique. La visite de ces sites situés dans les neuf arrondissements de la capitale s'inscrit dans l'idée de la décentralisation, cette année, des festivités afin de donner à tous les Brazzavillois la possibilité de sa-

vouer la musique.

Ainsi, de Madibou à Djiri, en passant par Makélékélé, Baongo, Poto-Poto, Mougali, Ouenzé et Talangaï et Mfilou, un total de huit sites ont pu être identifiés lors d'une ronde organisée lundi sous la conduite du ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carrel Motom Mamoni en compagnie des membres du Comité de direction du Fespam.

Page 16

CHU

Un déficit inquiétant en personnel
au service de psychiatrie

L'unique centre psychiatrique du Congo, capable de prendre en charge les personnes présentant un état psychique anormal ou malades mentaux, fait face à de grands problèmes de fonctionnement se résumant, en grande partie, à la faible capacité d'accueil, au manque criard de spécialistes et aux difficultés financières pour des soins de qualité.

À l'occasion d'une visite effectuée hier dans cette structure étatique affiliée au CHU, la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a promis de tout mettre en œuvre afin de relever les défis qui s'imposent.

« C'est un service très important parce qu'il prend en charge tous les malades mentaux de notre pays, c'est le seul qui existe actuellement. Vu son importance, c'est un devoir de passer voir ce qu'il faut faire pour améliorer ces conditions, discuter avec l'équipe soignante pour connaître leurs besoins réels et les perspectives à court et moyen terme », a précisé la ministre.

Page 3



La ministre posant avec le personnel du service/credit photo Adiac

rer ces conditions, discuter avec l'équipe soignante pour connaître leurs besoins réels et les perspectives à court et moyen terme », a précisé la ministre.

BURUNDI

2500 prisonniers
graciés par le président
Kurunziza

Les autorités burundaises ont lancé le 23 janvier l'opération de mise en liberté des détenus au nombre desquels figurent 58 membres du parti d'opposition MSD arrêtés en mars 2014.

Ces libérations visent à « désengorger les prisons pour permettre à ceux qui y restent de vivre dans des conditions acceptables » et à la « consolidation de la réconciliation nationale », a déclaré la ministre burundaise de la justice et Gardes des sceaux, Aimée Laurentine Kanyana. Page 9

ÉDITORIAL
Incertitude

Page 2

ÉDITORIAL

Incertitude

Le moins que l'on puisse dire, en ce début d'année 2017, est que la plus grande incertitude règne sur les relations qu'entreprendront à l'avenir les grandes puissances. Ces mêmes grandes puissances qui, jusqu'à présent, dictaient leur loi au reste du monde et qui, maintenant, semblent emprunter des voies radicalement inverses au risque de susciter un jour prochain tous les dangers, tous les dérapages que cela comporte.

Dans le contexte très particulier que créent le protectionnisme prôné par le nouveau président des Etats-Unis Donald Trump, le libre-échange affiché par le numéro un chinois Xi Jinping, le nationalisme incarné par le président russe Vladimir Poutine, il n'est pas d'autre voie possible pour les pays émergents que l'affirmation de leur volonté de progresser sur la voie où ils cheminent lentement mais sûrement depuis trois décennies. Mais pour cela les femmes et les hommes qui les dirigent doivent résolument s'attacher à édifier des communautés puissantes, structurées, capables de se développer sans pour autant être assujetties à la volonté des « Grands ».

Si une telle évolution semble pour l'instant impossible à l'échelle planétaire puisque l'Organisation des Nations unies se trouve peu ou prou dominée par un Conseil de sécurité lui-même soumis à cette volonté, il n'en va pas de même des organisations régionales et sous-régionales dont l'influence ne peut que croître à l'avenir en Afrique, en Amérique Latine, en Asie.

Pour ne parler que de notre continent deux mouvements simultanés peuvent naître à court terme de l'affrontement plus ou moins direct auquel semblent vouloir se livrer les trois « Grands » : le premier concerne l'Union Africaine qui devrait se réformer de l'intérieur pour se montrer plus active, plus dynamique, plus résolue sur le plan international ; le second concerne les communautés sous-régionales telles que la CEDEAO (Afrique de l'ouest), la CEEAC et la CEMAC (Afrique centrale), la SADC (Afrique australe) qui peuvent tirer de grands profits de la joute politico-économique dans laquelle se lancent les « Grands ».

Est-il absurde d'imaginer que l'année dont nous vivons l'amorce s'inscrive dans l'Histoire comme le début d'un véritable rééquilibrage mondial ?

Les Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

La phase pilote du projet touche à sa fin au Congo



Les participants à la table ronde (DR)

Le projet de plaidoyer sur la gouvernance forestière exécuté par le Forum pour la gouvernance et les droits de l'Homme ainsi que l'organisation non gouvernementale, Azur développement, en partenariat avec Fern, prendra fin le 31 janvier, en République du Congo, a expliqué le facilitateur du Coca Redd, Maixent Agnimba Emeka, à l'issue des travaux de la table ronde du 20 janvier, à l'école de chemin de fer

Ce projet a été réalisé dans le département de la Sangha pendant un an. Il avait pour objectif de faire le lien entre le Redd+ et le Flegt, deux mécanismes qui permettent de mieux gérer les forêts grâce à l'amélioration de la gouvernance forestière. En effet, trois documents ont été élaborés dans ce cadre. Il s'agit des indicateurs de la gouvernance forestière ; du guide de suivi de la gouvernance forestière et de la stratégie de plaidoyer. « *Le condensé de ces trois documents nous a permis de concevoir des indicateurs applicables aux deux processus : Redd+ et Flegt ; de savoir comment faire le suivi de la*

gestion forestière et d'identifier le problème qui mérite un suivi, afin de faire remonter le problème aux autorités habilitées », a déclaré le facilitateur.

Au cours de la table ronde, les parties prenantes : les responsables des organisations non gouvernementales ; la société civile ; les administrations et bien d'autres, ont émis le souhait d'étendre le projet dans d'autres départements forestiers, à savoir : le Niari ; la Cuvette Ouest ; la Lékoumou et la Likouala.

Selon elles, a expliqué le facilitateur, ce projet améliore l'implication des communautés dans la gestion et renforce la gouvernance forestière. Les discussions

ont permis de susciter l'intérêt et l'engagement de ces derniers en vue des réponses appropriées aux différents défis de gouvernance forestière identifiés par le projet. Notons que le débat a porté sur plusieurs points dont la superposition des titres d'exploitation des ressources naturelles ; l'aperçu des résultats du projet « verdir » ainsi que la pertinence et le suivi des rapports de l'OIF-Flegt : cas de l'analyse illégale des titres de concession présentés par le directeur général de l'économie forestière, Jacques Ossissou. L'orateur a éclairé les participants sur le respect des conditions à l'ouverture de l'unité forestière d'exploitation précédemment attribuées ; le respect des modalités de soumission des dossiers de candidature ; l'application des critères de recevabilité des dossiers de candidature et la tenue de la commission.

Lydie Gisèle Oko

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CHU DE BRAZZAVILLE

Jacqueline Lydia Mikolo encourage le personnel du service de psychiatrie et les malades

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué le 24 janvier une visite au service de psychiatrie du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, où elle a offert des dons. Question d'encourager le personnel et les malades mentaux.

Seul centre du genre existant au Congo, le service de psychiatrie du CHU de Brazzaville prend en charge tous les ma-

lades mentaux du pays. Comme toute structure étatique, il ne manque pas de problèmes qui se résument, entre autres, à la capacité d'accueil, aux soins, au manque de ressources humaines et financières. « C'est un service très important

parce qu'il prend en charge tous les malades mentaux de notre pays, c'est le seul qui existe actuellement. Vu son

importance, c'est un devoir de passer voir dans quelles conditions le personnel travaille, les malades sont reçus ; la capacité d'accueil ; de réfléchir aux moyens d'améliorer ces conditions ; de discuter avec l'équipe soignante, pour

en connaître les préoccupations », a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo, en compagnie de la directrice générale du CHU,



Jacqueline Lydia Mikolo remettant un échantillon de don à Gisèle Marie Gabrielle Ambiero./crédit photo Adiac

lades mentaux du pays. Comme toute structure étatique, il ne manque pas de problèmes qui se résument, entre autres, à la capacité d'accueil, aux soins, au manque de ressources humaines et financières. « C'est un service très important

importance, c'est un devoir de passer voir dans quelles conditions le personnel travaille, les malades sont reçus ; la capacité d'accueil ; de réfléchir aux moyens d'améliorer ces conditions ; de discuter avec l'équipe soignante, pour

Gisèle Marie Gabrielle Ambiero. Interrogée sur l'état actuel de la structure, la ministre de la Santé et de la population a indiqué que le constat était positif puisqu'il y a des efforts importants consentis par les responsables du CHU en vue d'améliorer les condi-

tions d'accueil et les soins des patients. En effet, selon elle, ces efforts doivent être accompagnés, car les capacités du service sont liées aux moyens du pays. « Vous voyez les malades mentaux errants que nous avons dans la ville, il faut qu'on arrive à trouver une solution à ce fléau et la solution part d'ici. Le constat est que nous avons du travail, nous avons du pain sur la planche, nous avons un grand départ mais il faut continuer à aller dans le sens de l'amélioration et de l'attente de toute la population congolaise », a-t-elle déclaré, promettant d'être l'interlocutrice auprès du gouvernement afin de trouver des solutions à ces questions. Installé dans le site de l'ex-Kabano, le service de psychiatrie du CHU a reçu la dernière visite d'un membre du gouvernement il y a près de 15 ans. La structure dispose de 27 lits au lieu de 50 comme prévu. D'après le chef de ce service, le Prof Alain Maxime Mouanga, les conditions d'accueil sont en voie d'amélioration. Car le centre est parti d'une situation initiale préoccupante caractérisée, entre autres, par le fait que les conditions d'hygiène n'étaient pas réunies, les soins n'étaient pas administrés en respectant une approche compatible avec la

dignité de la personne humaine. « Ce que vous avez vu aujourd'hui est le fruit d'une évolution qui va vers l'amélioration de la qualité des services. En termes d'hospitalisation, nous devons dire que la capacité de notre centre est de 50 lits, mais depuis les événements que nous avons eus, nous avons actuellement 27 lits », a expliqué l'un des huit professeurs agrégés récemment promus par le Cames.

Quatre psychiatres pour une population d'environ 4,5 millions habitants

Les grands problèmes de ce service se résument, a-t-il énuméré, en termes de déficit du cadre juridique et réglementaire. En dehors des obstacles juridiques et réglementaires, il y a aussi le problème des ressources humaines. En effet, avec environ 4,5 millions habitants, le Congo ne compte que quatre psychiatres. Un ratio qui n'est pas soutenable d'après Alain Maxime Mouanga qui pense qu'il faut former des médecins psychiatres en nombre suffisant ainsi que des psychologues et des travailleurs sociaux. A côté des ressources humaines, les moyens financiers font souvent défaut, car la santé est coûteuse.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Le Congo et Total E&P raffermissent leurs relations dans le domaine des affaires sociales

La convention de partenariat entre le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité et Total E&P Congo, signée le 20 juin 2012 à Brazzaville dans le cadre de la promotion du travail social au sein des entreprises privées, a fait l'objet d'un entretien entre la ministre Antoinette Dinga Dzondo et Pierre Jessua

« Total E&P Congo et le ministère des Affaires sociales ont un contrat qui date d'environ six années. Le principe est de trouver des moyens de collaborer sur les sujets des affaires sociales et de promouvoir l'action sociale au sein des entreprises. Nous souhaitons maintenir cette dynamique et inciter les entreprises à travailler dans ce domaine qui nous semble être à la fois important pour les employés, les collaborateurs, mais également pour les entreprises afin d'avoir une sérénité sociale au sein des entreprises », a expliqué le directeur général de

cette société pétrolière au Congo, Pierre Jessua.

Malgré une situation difficile, Total E&P entend respecter ses engagements

Interrogé sur les perspectives de cette société pétrolière pour l'année en cours, Pierre Jessua a rappelé que Total E&P Congo est un acteur majeur impliqué dans les affaires sociales. De ce fait, elle a plusieurs axes d'intervention, notamment dans les domaines de la formation, de la santé et au niveau social. En effet, elle accompagne des structures d'accueil pour des mineurs et d'aide aux enfants de la rue à Pointe-Noire. « Cette action est à perdurer. Malgré une période difficile pour le secteur pétrolier, nous avons souhaité maintenir cette action dans tous ces domaines et la projection pour l'année 2017, c'est de continuer cette aide, que ce soit au titre de la santé, de la formation et du cadre social. Pour Total E&P Congo, il n'y a pas d'arrêt, de changement de cap dans ce domaine et nous souhaitons accompagner les populations,



La ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, s'entretenant avec la délégation de Total E&P Congo./crédit photo Adiac

notamment les communautés qui sont proches de nos activités », a-t-il laissé entendre. Ainsi, pour relancer les bases de cette coopération, les deux équipes vont se retrouver pour élaborer une feuille de route afin d'en définir les axes. Pour rappel, cette convention a pour objet l'organisation des séminaires annuels visant le renforcement des capacités des agents des services sociaux du secteur privé ;

l'ouverture des services sociaux des entreprises du secteur privé dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Plusieurs activités ont été réalisées depuis sa signature, parmi lesquelles la tenue du séminaire de renforcement des capacités des agents des services sociaux du secteur privé ainsi que l'adoption du plan d'action pour sa mise en œuvre de la convention. A cela, s'ajoutent, le séminaire de renforcement des

capacités des agents sociaux des entreprises privées et paratextuelles des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, l'identification d'une cinquantaine d'entreprises privées dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Cependant, il reste la tenue du séminaire d'échanges d'expériences ou de pratiques des agents sociaux des entreprises nationales et internationales.

P.W.D.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**APPELLE LA RDC
AU TARIF LOCAL**

Et encore moins cher
vers **Airtel RDC**

AG Partners



AVIS DE RECRUTEMENT

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville, un Responsable de la Cellule de Communication institutionnelle

MISSIONS :

La Cellule de communication institutionnelle a pour mission d'assurer la gestion et le pilotage de la communication institutionnelle de l'Etablissement, de manière à véhiculer la meilleure image possible, reflétant les valeurs et le niveau de performance de l'Institution. Elle est notamment chargée d'organiser des événements et manifestations pour promouvoir l'image de marque de l'Institution

ACTIVITES DU POSTE

Sous la responsabilité du Secrétaire Général, le Responsable de la Cellule de Communication institutionnelle aura pour missions:

- Assurer la responsabilité hiérarchique et organisationnelle de l'équipe ;
- Définir, en concertation avec le Directeur Général, la stratégie globale de l'établissement en matière de communication et mettre en œuvre des actions de communication institutionnelle vers les différents publics ;
- Promouvoir l'image et l'identité de l'établissement dans un esprit d'équipe ;
- Concevoir et faire valider un plan de communication ;
- Définir les cibles et les priorités en cohérence avec les missions de l'établissement et sa stratégie ;
- Animer et coordonner les équipes chargées des publications, du site web et des relations avec les médias ;
- Organiser des manifestations institutionnelles ;
- Prendre en charge certains projets ;
- Evaluer les actions de communication et leur pertinence en consolidant la remontée des informations ;
- Etablir et gérer le budget du service communication institutionnelle ;
- Participer activement au comité de direction ;
- Etre l'interface entre l'Institution et les différents médias, mais aussi le porte-parole de l'Institution ;
- Apporter diverses contributions au site web de l'institution.

QUALIFICATIONS REQUISES :

BAC + 3 minimum en communication ou autre spécialité avec une expérience en communication de 3 à 5 ans, vous avez des compétences dans le métier de la communication et une expérience en management.

COMPETENCES

1)Savoirs généraux

- Bonne connaissance des théories et des concepts de l'information ;
- Bonne connaissance des technologies de communication et multimédia (imprimerie, édition, audiovisuel, multimédia, PAO, web, réseaux sociaux...) et des panels internet ;
- Bonne connaissance des règles déontologiques, éthiques et juridiques de la profession (copyright, droits d'auteurs) ;
- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et des problématiques de la banque ;

2)Savoir-faire opérationnels

- Elaborer un plan de communication ou de diffusion ;
- Préconiser des actions ou approches de communication ;
- Planifier l'activité et élaborer un tableau de bord de pilotage ;
- Hiérarchiser les priorités et gérer les urgences ;
- Mettre en place un budget et un suivi de plannings ;
- Mesurer les retombées des actions ou supports de communication ;
- Recueillir, vérifier, sélectionner et actualiser les informations à diffuser ;
- Rédiger des articles ou des messages adaptés aux différents publics ;
- Motiver ou mobiliser son équipe autour d'un projet commun ;
- Conduire et animer une réunion, capacité à gérer un projet.

Si vous correspondez au profil, soumettez-nous votre candidature à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com.
La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au 10 Février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 9 décembre dernier, la société de Téléphonie Mobile MTN Congo, leader en innovation, vous annonçait le lancement de la 4G Turbo sur son réseau.

La 4G Turbo est destinée aux abonnés désireux de plus de vitesse et de plus volumes pour leur travail, leur divertissement ou encore la communication multimédia avec les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit des Gamers, des abonnés de web TV ou de streaming, des abonnés de cloud et des fans de téléchargement de films et musiques.

Après la période de test concluant, MTN Congo invite l'ensemble de ses abonnés, désireux de bénéficier des avantages de la 4G Turbo, à se rendre dans ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, munit d'un téléphone compatible, pour procéder gratuitement au changement de leur SIM 2G/3G en SIM 4G, configurer le téléphone et à commencer à utiliser les services internet avec la plus grande vitesse offerte sur le marché actuel (20 fois que les autres) à partir du 16 janvier 2017.

Bien que disponible qu'à Brazzaville et Pointe-Noire pour le moment, MTN Congo prévoit d'étendre sa couverture 4G au courant de l'année 2017 dans d'autres villes principales. Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer l'expérience de ses clients en matière de service internet, MTN Congo est heureuse d'informer la communauté nationale de l'extension de la couverture de son réseau 3G à trente-sept (37) nouvelles localités dont Mouyondzi, Pokola, Loudima, Mengo, Makola, etc... pour ne citer que ceux-là. Afin de permettre à ses abonnés de vivre une meilleure expérience et de profiter des avantages qu'offre le meilleur réseau de service internet en fonction de leurs centres d'intérêts, MTN Congo propose des forfaits allant jusqu'à 300 GB.

Une fois de plus, MTN Congo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 1 million d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net.

ITALIE

Congrès mondial de la Santé publique à Rome en 2020

C'est à l'unanimité des professionnels que l'organisation de cette rencontre mondiale a été attribuée à l'Italie.

Il y avait des prétendants de poids pour l'organisation du prochain congrès mondial des structures de santé publique. Mais Chine, Afrique du Sud et Royaume-Uni ont été écartés, tout comme une centaine d'autres associations ou confédérations du secteur. A l'issue de leur congrès à Rome la semaine dernière, les membres de la Fédération mondiale des Associations de santé publique ont unanimement accueilli la proposition italienne de tenir le 16^e congrès à Rome.

Le congrès sera l'hôte de la Société italienne d'hygiène (SItI) qui a su mettre en avant les nombreux atouts de l'Italie et de la région du

Latium (le pourtour romain) en matière de recherches sur la santé, mais aussi pour les nombreuses structures sanitaires qui ceignent la capitale italienne. L'excellence sanitaire italienne a notamment été vue sur le terrain autour de la dernière épidémie du virus d'Ebola. Aussi bien dans la recherche d'un vaccin que dans les soins en Sierra Leone, médecins et soignants italiens se sont mobilisés en 2015 pour aider à endiguer le mal. La ministre italienne de la Santé, Mme Beatrice Lorenzin, a fortement poussé la candidature de son pays pour l'organisation de ce congrès, l'écho dans le monde finissant toujours par avoir des retombées positives sur l'image d'un pays. « *Ce succès renforce indubitablement l'image de notre société scientifique au*

niveau national et international. Il témoigne du patrimoine de crédibilité dont jouissent les hygiénistes italiens ; nous ne devrions pas le perdre », s'est réjoui Fausto Francia, le président de la SItI. La délégation de sa société est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour se préparer au 16^e Congrès qui se tiendra du 3 au 7 avril prochain à Melbourne, en Australie. Des spécialistes du monde entier sont attendus pour cet événement appelé à faire le point des avancées de la recherche, notamment sur les maladies multi-résistantes aux antibiotiques et aux détergents ordinaires. A moins que d'ici là, une nouvelle flambée épidémiologique n'éclate dans le monde et n'occupe ailleurs l'attention des spécialistes.

Lucien Mpama

BASSIN DU LAC TCHAD

7,1 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë

11 millions de personnes vivant dans les pays du Bassin du lac Tchad ont besoin d'une assistance humanitaire immédiate, dont 7,1 millions se trouvant dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë, selon l'ONU.

Le Coordinateur régional humanitaire pour la région du Sahel, Toby Lanzer, lors d'une conférence de presse organisée, le 23 janvier au siège de l'ONU à New York a précisé que sur les 7,1 millions de personnes souffrant d'une insécurité alimentaire sévère, 515.000 sont des enfants qui peuvent perdre leur vie. « *L'insécurité alimentaire aiguë est un terme très technique du Programme ali-*

mentaire mondial et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ce que cela signifie vraiment, c'est que les gens vivent sur le fil du rasoir. Ils survivent, s'ils le peuvent, avec un repas par jour », a alerté le Coordinateur régional humanitaire, avant de souligner que l'ONU travaille sur le terrain en étroite collaboration avec les autorités du Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria pour répondre à cette crise humanitaire principalement provoquée par les activités de Boko Haram qui ont déplacé au moins 2,5 millions de personnes dans toute la région. Les agences de l'ONU et les organisations non-gouvernementales sur le terrain demandent actuelle-

ment un peu plus d'un milliard de dollars afin de fournir une aide humanitaire dans la région en 2017. « *C'est une somme conséquente d'argent* », a reconnu le responsable humanitaire onusien. « *Mais lorsque l'on compare le niveau des besoins, nous pensons que c'est très peu et qu'il s'agit d'une réponse efficace face au très haut niveau de souffrance actuellement en cours dans la région* », a-t-il relativisé.

La communauté internationale se réunira le 24 février prochain à Oslo, en Norvège, pour faire la lumière sur cette situation de crise dans le nord-est du Nigéria et la région du Bassin du lac Tchad.

Josiane Mambou Loukoula

CEMAC

La BEAC à la recherche des voies de sortie de crise économique

Yaoundé, la capitale camerounaise, abrite ce 25 janvier 2017, une rencontre sur les mécanismes devant permettre de trouver une issue de sortie à la crise économique qui sévit dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

«Les banques centrales face aux chocs exogènes : stratégies de sortie de crises », tel est le thème de cette conférence élargie aux gouverneurs des banques centrales des autres Etats, ainsi qu'aux experts économiques et financiers internationaux.

Elle est une initiative de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) qui se préoccupe de la morosité de la situation économique dans la CEMAC, en dépit des efforts déployés jusque-là pour la juguler.

Observée à partir de 2014, la crise économique et financière actuelle est due à la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial. Elle a des conséquences fâcheuses sur les économies des pays de la CEMAC qui reposent essentiellement sur le pétrole.

La détérioration des équilibres macroéconomiques, les déficits budgétaires, le ralentissement de la croissance et le recours massif à l'endettement, tels sont en résumé les effets de cette crise au niveau des pays de la communauté.

Devant cette situation, la BEAC avait pris un train de mesures aux fins d'aider les Etats membres à reprendre haleine. Elle a notamment procédé : à la baisse de son principal taux directeur qui est passé de 2,95 à 2,45% en juillet 2015 ; à l'augmentation régulière des volumes de liquidités injectées dans le système bancaire et à la baisse de moitié des coefficients des réserves obligatoires.

La banque centrale a, sur la même lancée, soutenu la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) et procédé au gel de la baisse des financements directs aux Etats.

Ces assises de Yaoundé offriront l'opportunité aux participants de débattre sur les thématiques telles l'impact de la crise sur les économies en développement, le rôle des politiques budgétaires dans la gestion de la crise et sur la réaction des banques centrales face aux chocs exogènes.

De Yaoundé, Christian Brice Elion

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

**Ouverture des pré-inscriptions à la 5^e édition
du Forum International Afrique Développement
16 et 17 mars 2017 au Hyatt Regency de Casablanca, Maroc**

Casablanca, le 16 janvier 2017

Le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank annonce l'ouverture des pré-inscriptions à la 5^e édition du Forum International Afrique Développement, qui aura lieu les jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017 au Hyatt Regency de Casablanca.

Autour du thème « les nouveaux modèles de croissance inclusive en Afrique », cette édition confère à ses participants :

- un programme exclusif de rencontres thématiques de haut niveau,
- l'opportunité de prendre part aux B to B,
- l'accès et la participation au Marché de l'Investissement ainsi que les banques de projets qui y seront présentés.

Le Forum International Afrique Développement est aujourd'hui la plateforme de référence de la communauté d'affaires et de décideurs politiques engagés en Afrique.

Pragmatique, cette plateforme offre une dynamique concrète de B to B, de B to G, une visibilité des banques des projets d'investissements et des plans nationaux de développement à travers le Marché de l'Investissement.

Pour rappel, la 4^e édition, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a connu la participation de 2400 opérateurs de 36 pays (dont 24 d'Afrique), ayant généré près de 4 800 RDV B to B.

Les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2017 dans la limite des places disponibles.

Les droits de participation à la 5^e édition du Forum International Afrique Développement sont de 700 € TTC.

Les membres adhérant au Club Afrique Développement bénéficient d'un tarif préférentiel de 400 € TTC.

Pour plus de détails : <https://www.clubafriquedeveloppement.com/fr/intro>

Club Afrique Développement

www.clubafriquedeveloppement.com

Contact Presse - groupe Attijariwafa bank

Ouafaa GHAOUAT

Responsable Relations Presse

Communication Institutionnelle

Téléphone : 0522 54 53 57

Mobile : 0647 47 32 90

Email : O.Ghaouat@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

SOUDAN DU SUD

L'ONU réclame le déploiement rapide d'une nouvelle force régionale

Réunis lundi, les 15 membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont réclamé une nouvelle fois « le déploiement rapide » au Soudan du Sud d'une force militaire régionale sous mandat de l'ONU, a indiqué l'ambassadeur suédois Olof Skoog, qui préside le Conseil en janvier.

Le diplomate suédois qui s'exprimait à l'issue des consultations à huis clos du conseil de sécurité a précisé qu'il a été également « demandé au gouvernement (sud-soudanais) de travailler de manière constructive avec l'ONU en faveur d'un déploiement rapide » de cette force africaine. Le Rwanda et l'Éthiopie ont déjà promis de contribuer à cette force régionale de maintien de la paix au Soudan du Sud.

Le conseil a aussi réclamé qu'il soit mis fin aux obstructions que rencontre la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss). Il a, par ailleurs, préconisé la relance d'un « processus politique inclusif » pour tenter de mettre fin à la guerre civile qui dure depuis

trois ans et a réclamé la fin de l'impunité pour les auteurs d'exactions contre les civils.

Les 15 pays ont déploré la poursuite des combats dans tout le pays et les entraves à la livraison de l'aide humanitaire. Les ambassadeurs ont rencontré à cette occasion le médiateur régional dans ce conflit, l'ancien président du Botswana Festus Mogae.

Après de violents combats qui avaient opposé les rebelles aux forces régulières en juillet dernier, les Nations unies avaient autorisé le déploiement de 4.000 soldats supplémentaires. Ces militaires devaient s'ajouter aux 13.000 Casques bleus déjà présents au Soudan du Sud dans le cadre de la force internationale déployée dans ce pays. Et le gouvernement sud-soudanais avait en principe accepté ce déploiement fin novembre, mais depuis lors, ces renforts n'ont toujours pas été envoyés.

Un récent rapport confidentiel de l'ONU révèle que des retards administratifs et des désaccords autour de la sécurité

de l'aéroport de Juba freinent le déploiement de la nouvelle force militaire régionale.

La réunion du Conseil de sécurité sur le Soudan du Sud était la première du genre depuis l'échec d'un projet de résolution prévoyant d'imposer un embargo sur les armes et des sanctions contre des responsables gouvernementaux et rebelles. Ce projet soumis par les Etats-Unis avait été rejeté le 23 décembre dernier, pour avoir recueilli sept votes favorables et huit abstentions. Or, pour être adoptée, une résolution doit obtenir les voix d'au moins neuf membres et n'être bloquée par aucun veto.

Rappelons que la guerre civile au Soudan du Sud a fait des dizaines de milliers de morts et plus de trois millions de déplacés. Ce conflit avait été amorcé par des combats le 15 décembre 2013 entre des unités rivales de l'armée, minée par des antagonismes politico-ethniques alimentés par la rivalité à la tête du régime entre Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

Nestor N'Gampoula

BURUNDI

2500 prisonniers bénéficient de la grâce présidentielle

Les autorités burundaises ont lancé le 23 janvier l'opération de mise en liberté des détenus. Parmi eux, 58 sont des membres du parti d'opposition MSD arrêtés en mars 2014.

L'opération de mise en application de la mesure de grâce présidentielle était supervisée par le ministre de la Justice et Gardes des sceaux, Aimée Laurentine Kanyana. Un premier groupe de 300 prisonniers a été libéré de la prison centrale de Mpimba, à Bujumbura.

Ces libérations visent à « désengorger les prisons pour permettre à ceux qui y restent de vivre dans des conditions acceptables » et à la « consolidation de la réconciliation nationale », a déclaré la ministre de la Justice, au cours d'une cérémonie officielle.

En outre, elle a affirmé que ces détenus, membres du MSD faisaient partie d'un groupe qui s'était organisé pour prendre le pouvoir. La ministre Laurentine Kanyana a également confirmé que des jeunes arrêtés lors des mouvements du 26 avril 2015 contre la candidature du président Nkurunziza ont bénéficié de cette grâce présidentielle. Elle demande à ces personnes libérées d'éviter la récidive.

La direction des affaires pénitentielles se réjouit de cette mesure. Elle a appelé les autorités judiciaires à accélérer les dossiers des détenus pour éviter le surpeuplement des prisons.

La prison centrale de Mpimba contient pour le moment plus de 3000 détenus, dont plus de 2000 sont des prévenus alors que sa capacité d'accueil est de 800 détenus. À terme, 2 500 prisonniers doivent être libérés par les autorités dans le cadre de cette grâce présidentielle. D'autres verront leurs peines commuées.

De son côté, la principale ligue burundaise des droits de l'Homme, Iteka, désormais interdite au Burundi, estime qu'au moins « une centaine de personnes accusées de crimes en rapport avec la crise politique actuelle sont arrêtées chaque semaine au Burundi, alors que d'autres sont assassinées ou portées disparues ».

Le Burundi est plongé dans une grave crise depuis l'annonce en avril 2015 de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et son élection en juillet de la même année. Les violences ont fait plus de 500 morts et poussé plus de 300 000 personnes en exil.

Yvette Reine Nzaba

4 VOLS PAR JOUR
 À PARTIR DE 34 000 Francs HT

Le chemin le plus rapide entre

POINTE-NOIRE et BRAZZAVILLE a

désormais un nom :



EquaFlight

SÉCURITÉ
EFFICACITÉ

CONFORT



06 945 70 04

www.equafly.com

FOOTBALL

Échos de la Coupe d'Afrique des nations

La Tunisie se met en quatre pour les quarts

Un match à l'ancienne, où des équipes offensives cherchent à marquer un but de plus que l'adversaire malgré l'état de la pelouse : tel a été le spectacle offert lundi à Libreville par la Tunisie face au Zimbabwe (4-2), ce qui la qualifie pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football.

Dans une ambiance familiale (1.852 spectateurs qui pouvaient comme à l'entraînement entendre les joueurs s'interpeller dans une enceinte de 40.000 places), l'équipe du doyen Henri Kasperczak a facilement décroché son billet pour les quarts. La Tunisie n'a plus qu'à prendre ses quartiers à Libreville en attendant le match contre le Burkina Faso samedi. Bradé aux guichets, avec des billets à moins d'un euro (500 FCFA), le match a pourtant offert un festival de buts et de belles actions construites par les Aigles de Carthage, sans doute l'une des meilleures équipes du tournoi avec le Sénégal qui l'a battue 2-0 en match d'ouverture.

Le show a commencé avec un tir du droit de Naïm Sliti (10e), puis Youssef Msakni a doublé la mise au terme d'un one-two avec le même Sliti (23e). Malgré la pelouse mouillée et abîmée, les Tunisiens s'attachaient à produire du beau jeu à une touche de balle, le ballon toujours à terre, à l'image de leur troisième but d'une intelligence rare conclu par Taha Yassine



Le Sénégal de Diamé tient en échec l'Algérie de Brahimi: les Fennecs prennent la porte prématurément (KHALED DESOUKI/AFP)

Khenissi (36e). Menés 3-0, les joueurs d'Afrique australe n'abdiquaient rien et surtout pas leur sens de l'honneur avec une frappe de Knowledge Musona sortie en corner par le gardien Rami Jeridi, remplaçant d'Ayem Mathlouti, blessé. Musona réduisait l'écart un peu plus tard en déployant son talent dans la surface, jongle, contrôle, frappe (42e). Transformé juste avant la mi-temps, le pénalty du Franco-Tunisien de Sunderland Wahbi Khazri affolait les statistiques : avec 4-1 et cinq buts à la mi-temps, ce match était déjà le plus prolifique de la CAN. Sans compter que Tendai Ndoro, entré à la pause, réduisait encore le score pour le Zimbabwe (58e).

Pas de miracle pour l'Algérie, qui laisse Tunisie et Sénégal passer en quarts

L'Algérie n'a pu faire mieux que match nul (2-2) face au Sénégal lundi, et laisse donc ce dernier,

contre le Cameroun (0-0). Les Algériens ont perdu gros lors de leurs précédents matches, un nul surprise contre le Zimbabwe (2-2) et une défaite logique contre la Tunisie (2-1). Et, malgré leur volontarisme face à une équipe sénégalaise déjà qualifiée et largement remaniée, ils n'ont rien pu faire pour déjouer des pronostics très défavorables.

«On sait bien qu'il n'y a pas de grandes chances», avait ainsi reconnu Leekens avant le match. Pour atteindre les



Le Zimbabwe de Katsande et la Tunisie de Khazri ont livré un beau spectacle (GABRIEL BOUYS/AFP)

ainsi que la Tunisie, tombeuse du Zimbabwe (4-2), se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. Après le Gabon, l'Algérie : la sélection, entraînée par Georges Leekens, est le deuxième «grand nom» à prendre prématurément la porte de la compétition continentale, après le pays-hôte, qui a été éliminé dimanche après son match nul

quarts de finale de la compétition, l'Algérie devait non seulement battre le Sénégal, mais également espérer que la Tunisie perde dans le même temps. Les Tunisiens n'ont toutefois pas laissé passer leur chance face à des Zimbabweens limités (4-2), inscrivant quatre buts en une mi-temps pour se mettre à l'abri (Naïm Sliti 9e, Youssef

Msekni 22e, Taha Yassine Khnesy 36e, Wahbi Khazri 45e s.p., contre un but de Knowledge Musona à la 42e). Le Zimbabwe a réduit la marque en seconde période par Tendai Ndoro (58e). C'est donc les «Aigles de Carthage» qui affronteront le leader du groupe A (celui du Gabon) c'est-à-dire le Burkina Faso, samedi (16H00 GMT) à Libreville.

De leur côté, les Sénégalais, qui n'ont pas forcé leur talent pour éliminer l'Algérie, seront opposés au Cameroun le même jour (19H00 GMT) à Franceville. La prestation de leur équipe face à la sélection algérienne, composée de belles individualités comme le meilleur joueur africain Riyad Mahrez, le double buteur Islam Slimani (10e, 52e) ou encore le latéral de Naples Faouzi Ghoulam, en fait en tous les cas l'un des prétendants à la victoire finale.

Mais le milieu de terrain d'Idrissa Gueye avait prévenu avant le match: «il nous reste encore beaucoup de chemin» avant le triomphe.

Le Gabon s'arrête, le Cameroun et le Burkina Faso passent en quarts

La dernière journée de la phase de poule a mal tourné pour les Panthères du Gabon. L'obligation qu'ils avaient de vaincre les Lions indomptables du Cameroun pour passer en quarts de finale ne s'est pas réalisée. Après donc le match nul de 0-0 face aux Camerounais, le rêve du Gabonais de passer au second tour de la compétition, à domicile, a été enterré au stade de l'Amitié à Libreville.

Le Gabon n'a remporté aucun de ses matches. Et, c'est pour la première fois depuis 1994, en Tunisie, que le pays organisateur de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) n'ait pas pu se qualifier en quarts de finale. Pour le Gabon c'est la deuxième élimination consécutive en phase de poule après la CAN 2015 en Guinée Equatoriale. Dans ce groupe A, le Burkina Faso, tombeur de la Guinée Bissau 2-0, qui termine en tête avec 5 points. Il s'agit là de la troisième qualification des Burkinabè en quarts de finale de la CAN après 1998 (ils ont terminé 4e) et 2013 où ils ont même atteint la finale perdue face au Nigéria. Le Cameroun qui occupe la deuxième place du groupe affrontera le Sénégal en quarts de finale. Ce sera un grand duel Lions de la Teranga et Lions Indomptables.

Camille Delourme avec AFP et Rominique Nerplat Makaya



Le capitaine Gabonais déçu après la rencontre. crédits photo: GABRIEL BOUYS/AFP

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 21^e journée

Cette 21^e journée a débuté vendredi soir par le but de Prince Oniangué, qui a ouvert le score pour Bastia face à Nice (1-1 score final). Titulaire pour son premier match sous le maillot du SC Bastia, à qui il est prêté par Wolverhampton jusqu'en fin de saison, le capitaine des Diablies rouges a réussi son retour en Ligue 1. Samedi, Nantes s'est incliné à domicile face au PSG (0-2). Titulaire, Jules Iloki a livré une première période décevante sur son côté droit avant d'être remplacé à la pause. Première titularisation de la saison pour Fodé Doré, aligné sur le flanc droit de l'attaque d'Angers, qui se déplaçait à Saint-Etienne (1-2). Logiquement en

manque de condition physique (6 apparitions et 52 minutes de jeu en Ligue 1 avant ce match), l'international congolais a essayé de jouer sur ses qualités techniques (passe pour Pavlovic à la 26^e, décalage pour Santamaria à la 33^e, une-deux avec Manceau à la 63^e), sans vraiment parvenir à peser sur le match. A la 8^e, il manque son tir, qui termine en touche. Malgré la signature de son contrat professionnel, Morgan Poaty n'était pas dans le groupe de Montpellier, en déplacement à Metz (0-2). Mais les supporters du MHSC ont pu découvrir un nouveau visage : Bryan Passi. Pour sa première convocation dans le groupe pro, le milieu de terrain de 19 ans est entré au retour des vestiaires,

alors que les Messins menaient de 2 buts. Percutant et audacieux (à l'image de sa frappe, hors cadre, de 30 mètres à la 59^e), le fils de Franck Passi a effectué des débuts remarquables et prometteurs. Comme son ami Morgan Poaty, il pourrait bien représenter le futur du football congolais.

Dijon et Lille se séparent sur un score vierge. Arnold Bouka Moutou était forfait, tandis que Dylan Bahamboula est resté sur le banc. La rencontre entre Caen et Nancy a été reportée à une date ultérieure en raison de l'impraticabilité du terrain, gelé en profondeur. Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco corrige Lorient (4-0). Bradley Mazikou n'était pas convoqué dans le groupe des Merlus. Sans Alan Dzabana, Lyon bat Marseille (3-1). Brice Samba junior, lui, est resté sur le banc de touche.

Au classement, Monaco reste en tête du classement avec 2 points d'avance sur Nice et 3 sur le PSG. Lyon est 4^e à 8 points du podium. Marseille est 7^e avec 30 points. Dans la seconde partie du tableau, Nantes est 11^e avec 25



Prince Oniangué a marqué pour son retour en Ligue 1 (AFP)

points, suivi de Nancy, 12^e avec 24 points et un match en retard, et Montpellier, 13^e avec 23 points. Avec 21 points, Dijon, Bastia et

Caen sont 15^e, 16^e et 17^e. Avec 20 et 18 points, Angers et Lorient ferment la marche.

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs





LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

IN MÉMORIAM

Te sachant en paix auprès du père Tout puissant, nous évoquons, le cœur, mélancolique mais serein, ce jour pour les dix années (10) de ton départ pour une autre existence.



Ce temps qui est passé n'a pu effacer le souvenir et la douleur de ta disparition. En ce jour, nous restons unis dans l'assurance de ta présence en un monde meilleur et dans l'héritage de ton humanité généreuse et affectueuse. Nous ta veuve, tes frères et sœurs, tes enfants et tes petits fils, invitons la famille, amis et connaissances à avoir une pensée pieuse à ton souvenir pour les dix années déjà passées sans ta présence bienveillante sur la terre des hommes. Adieu Papa, loin des yeux près du cœur.

RASSEMBLEMENT

Étienne Tshisekedi en consultation médicale en Belgique

Contrairement à une rumeur le présentant comme mourant, l'UDPS indique que le président du Conseil des sages du Rassemblement passera au moins trois semaines à Bruxelles où il se fera consulter par la même équipe médicale qui le suit depuis déjà un bon bout de temps.

Jamais un voyage d'un acteur politique à l'étranger n'a été aussi controversé que celui que vient d'effectuer en Belgique Étienne Tshisekedi, tête de proue de l'opposition radicale représentée par le Rassemblement dont il assume par ailleurs la présidence du comité des sages. Le vieil opposant (84 ans) a été aperçu tôt dans la matinée du 24 janvier à l'aéroport international de Ndjili en train de prendre place à bord du jet privé qui devrait l'amener dans la capitale belge. En plus d'une infirmière censée prendre soin de lui tout au long du voyage, le leader de l'UDPS avait à ses côtés son épouse Marthe Tshisekedi, un de ses fils Roger Tshisekedi et son neveu Bonna Kalonga. Le choix de ce cercle familial très restreint avait suffi pour raviver les commentaires dans l'opinion quant aux mobiles de ce brusque voyage qui, selon certaines langues, traduit l'état de santé alarmant du sphinx de Limete. Sous le sceau de l'anonymat, certains cadres du parti confirment la dégradation de la santé du concerné en ce moment où se poursuivent les discussions autour



Étienne Tshisekedi

des modalités d'application de l'accord du 31 décembre. À l'UDPS, on réfute toute allégation d'évacuation d'urgence de son président qui serait parti pour une consultation médicale de routine. L'on soutient que sur place en Belgique, Étienne Tshisekedi se fera consulter par la même équipe médicale qui le suit depuis un bon bout de temps.

Dans un communiqué publié la veille du voyage, l'UDPS soutient qu'il s'agit d'un déplacement prévu de longue date mais plusieurs fois avorté à cause de la situation politique délétère ayant caractérisé le pays. L'UDPS demande à la population « à ne pas prêter le flanc à des rumeurs qui courent les rues et à rester derrière le chef du parti qui ne tardera pas à re-

gagner le pays pour assumer ses responsabilités historiques ». Toutefois, l'inquiétude demeure quant à la façon dont le Rassemblement va conduire les discussions en l'absence de son mentor qui en aura pour plus de trois semaines, à en croire des sources. Dans la plate-forme, la quiétude est pourtant de mise. Le trio Christophe Lutundula-Pierre Lumbi-Félix Tshisekedi pourrait se placer aux avant-postes en prenant la direction de la plate-forme tandis qu'à l'UDPS, le directeur de cabinet d'Étienne Tshisekedi pourrait gérer éventuellement les grands dossiers politiques à l'absence de son titulaire. Toutefois, le contact sera maintenu avec l'irréductible opposant, par ailleurs, désigné président du Conseil national de suivi de l'Accord. Alors qu'il devrait être notifié officiellement à ce titre le 26 janvier, Étienne Tshisekedi dont le voyage impromptu risque d'entraver l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre ne pourra plus exercer son aura sur les travaux du Centre interdiocésain ni booster le mental des délégués du Rassemblement qui tireraient profit de sa présence pour faire le contrepoids à la majorité dans la prise de certaines décisions.

Alain Diasso

HUMAN RIGHT WATCH

Ida Sawyer à nouveau expulsée de la RDC

Alors que le gouvernement l'accuse d'être frauduleusement rentrée au pays, l'ONG américaine de défense de droits de l'homme, Human Right Watch (HRW), rassure que sa chercheuse a légalement obtenu son visa à l'ambassade de la RDC en Belgique.

Nouveau rebondissement dans l'affaire Ida Sawyer, cette chercheuse senior de l'ONG américaine HRW, revenue il y a quelque temps en RDC via Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, après avoir été expulsée en 2016. Alors qu'elle s'enthousiasmait déjà de son retour en RDC espérant exercer à nouveau son travail sur le sol congolais, Ida Sawyer a été encore refoulée au grand dam de l'ONG de défense de droits de l'homme pour le compte de qui elle travaille. Les autorités chargées de l'immigration à Goma ont annulé son visa et l'ont escortée, le 20 janvier, à la frontière avec le Rwanda voisin. Et pour cause ? La chercheuse serait rentrée en RDC de manière frauduleuse.

D'après les services d'immigration, elle aurait dû être couverte par une autorisation écrite du directeur général de la Direction générale de migration (DGM) avant de solliciter un quelconque visa devant faciliter son retour en RDC. Mais hélas ! Ida Sawyer, qui pensait son cas définitivement réglé après avoir sollicité et obtenu le 5 janvier son visa de trois mois à entrées multiples à l'ambassade congolaise de Bruxelles, n'était finalement pas au bout de ses peines. Elle s'est fait signifier à Goma que son cas était « spécial »



Ida Sawyer

A.D.

et qu'elle devrait se conformer à une procédure tout aussi spéciale. « Le fait de délivrer à Ida Sawyer un visa un jour et de le révoquer 15 jours plus tard remet en question l'engagement du gouvernement congolais à inverser le climat de répression qui règne dans le pays », regrette HRW.

Pour Lambert Mende Omalanga, le cas d'Ida Sawyer, éligible sur la liste des personnes indésirables en RDC, est très grave dans la mesure où l'intéressée aurait obtenu son visa sur la base des fausses informations. Elle aurait,

d'après le porte-parole du gouvernement, interverti l'ordre de ses noms, corrompu un diplomate à Bruxelles qui lui avait délivré le visa et corrompu des agents d'immigration à la barrière de Goma. Des actes qui, selon toute vraisemblance, lui auraient valu une condamnation « pour corruption et fausses déclarations ». Une accusation que refuse d'avaliser HRW pour qui sa chercheuse aurait obtenu son visa en bonne et due forme à l'ambassade de la RDC en Belgique. Pour rappel, Ida Sawyer est basée dans la capitale belge depuis août 2016, date à laquelle elle avait été expulsée de la RDC (où elle vivait et travaillait depuis 2008) à la suite de la révocation de son permis de travail par les autorités congolaises.

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



EXPLOITATION MINIÈRE

L'ADDH préoccupée par la rentabilité du projet Kamoto Copper Company

L'ONG, qui s'est demandé celui qui tirait profit dudit projet, a émis des recommandations aux différentes parties prenantes afin que l'exploitation minière dans cette partie de la République bénéficie au pays et aux communautés impactées par cette production.

Dans un communiqué du 23 janvier relatif à son récent rapport sur la fiscalité minière du projet Kamoto Copper Company (KCC), l'ONG spécialisée dans les questions minières, Action pour la défense de droits humains (ADDH), s'est dite préoccupée de la non-rentabilité dudit projet tant pour l'État congolais que pour la Générale des carrières et des mines (Gécamines). Cette association a, en effet, avoué que pendant la recherche ayant abouti à la publication de son rapport intitulé « *Projet Minier Kamoto Copper Company : Qui en tire profit ?* », elle a examiné la question liée à la suspension de la production par KCC ; aux avances fiscales et parafiscales ainsi qu'à l'impact des paiements de flux fiscaux et parafiscales.

Dans cet exercice, l'ADDH a identifié comme principaux risques fiscaux et parafiscales notamment le non-paiement de l'IBP significatif à travers une stratégie qui semble à minimiser l'assiette par le coût élevé

des immobilisations durant la période allant de 2013 à 2015 ; le recours aux emprunts auprès des entreprises filiales de Glencore, maison mère du projet à des taux qui semblent être élevés, en violation de l'article 254 du code minier qui veut que les emprunts auprès des affiliés soient favorables ou meilleurs que le taux et les conditions que le titulaire peut obtenir auprès des bailleurs de fonds qui ne sont pas des affiliés ainsi que par l'ajout d'éléments supplémentaires aux charges d'exploitation contrairement à ceux qui sont prévus à l'article 252 du code minier tels que les études de marketing, les installations et équipements relatifs au site d'extraction et de traitement aussi bien temporaire que permanent, les infrastructures de transport ainsi que les équipements, et les installations pour logement et pour bureau sur le site comme en dehors du site.

L'ONG a également relevé la contradiction entre le montant déclaré à l'Etat au titre de l'IBP en 2014 de l'ordre de 22.165.101USD contrairement aux 1.111.409USD rapportés dans les états financiers de KCC ; la vente voilée des parts de la GCM dans le projet KCC qui est passée sous forme de transfert de ses royalties à Africa Horizon Investment Limited, une filiale du groupe Fleurette ; la décla-

ration de paiement anticipé de la taxe sur la voirie et drainage sans un accord formel entre KCC et les autorités provinciales, qui définit les modalités de compensation; la passivité de la Gécamines à réclamer son dû (15.000.000 usd de Pas de porte en 2013) dans le projet KCC alors que l'article 14.2 de la convention de joint-venture amendée consolidée et reformulée de 2009 prévoit la notification pour non-exécution des clauses; le non-paiement par KCC du loyer d'amodiation à la GCM d'un montant total de 9.450.000 USD pour les années 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 conformément à l'article 6.10.a de la Convention de la joint-venture amendée, consolidée et reformulée. Il y a également le non-respect de l'article 242 du code minier en ce qui concerne la répartition de la redevance minière d'une part, par le Gouvernement Central envers l'ancienne province du Katanga et d'autre part de la province vers les entités locales où KCC opère ; l'absence de sources de vérification du paiement des droits superficiels par KCC en 2009 et 2010 représentant un montant évalué à \$36.651 ; ainsi que le manque à gagner pour l'État congolais et la GCM pour la période de 2009 à 2014 d'un montant de 30.048.531 USD pour la somme des flux analysés.

Faire bénéficier le pays et les communautés impactées

Après cette analyse, l'ADDH a recommandé au ministre national chargé des mines, de faire appliquer les recommandations qui avaient été formulées en 2007 dans le rapport de la Commission parlementaire Lutundula. Du gouvernement provincial du Lualaba, l'ONG attend la réduction sensible de la perception anticipée de la taxe sur la voirie et drainage pour éviter la mauvaise affectation et le manque de contrôle ; le suivi permanent pour éviter que certains volumes des produits miniers soient transportés hors taxe. Alors que ce gouvernement provincial est aussi exhorté de réclamer au gouvernement central, le respect strict de l'article 242 du code minier en rapport avec la répartition de la redevance minière ainsi que la rétrocession au prorata de la clé de répartition prévue par la loi, du montant effectivement reçu du gouvernement central à l'Entité territoriale décentralisée. L'ONG appelle le cadastre minier (Cami) à actualiser et à rendre public le taux d'ajustement en rapport avec le paiement des droits superficiels conformément aux dispositions du code minier et de son règlement. Alors que les Régies financières sont exhortées à veiller à ce que les entreprises minières paient correctement les impôts et taxes en

mettant sur pied un mécanisme rigoureux de contrôle pouvant contrer la minorisation de flux. L'ADDH exhorte, par ailleurs, l'entreprise KCC SA à payer le Pas de porte conformément au contrat de JVACR de 2009, à payer le loyer d'amodiation conformément à l'engagement convenu à l'article 6.10.a de la convention de 2009, et à clarifier la raison du paiement additionnel des droits superficiels en 2013 et 2014. La Gécamines, quant elle, est appelée à préciser si le montant de Pas de porte de 20.000.000 USD payé en 2010 couvrait celui de 2009 ; à rendre public l'accord signé avec Africa Horizon Investment Limited sur le transfert de Royalties à cette dernière. Cette société est également appelée à exiger le paiement par KCC SA des loyers d'amodiation pour les années 2009, 2010, 2012, 2013 et 2014, conformément à l'article 6.10.a de la JVACR de 2009., et à exiger une révision de l'article 6.10.a de la JVACR de 2009 afin de dissocier la base applicable pour le loyer d'amodiation et les royalties. Quant aux communautés locales impactées par le projet KCC, l'ONG les a exhortées à réclamer au gouvernement provincial, la rétrocession de la redevance minière conformément à l'article 242 du code minier.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



APPLICATION DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Les composantes s'accordent sur la composition du CNSA

Le bureau de ce nouvel organe d'appui à la démocratie dont la direction a été confiée au Rassemblement sera composée d'un président, de trois vice-présidents, d'un rapporteur et d'un questeur.

Au nombre des avancées enregistrées jusqu'à dans les discussions en cours sur les modalités d'application du compromis politique du 31 décembre censé permettre de gérer le pays jusqu'à l'organisation des prochaines élections, l'on peut citer le consensus qui s'est dégagé autour de la composition de la plénière et du bureau du Conseil national du suivi de l'accord (CNSA). Après moult tractations, les parties prenantes ont finalement mis un peu d'eau dans leur vin pour faciliter l'avancement des travaux tendant à s'enliser. Tout était censé être réglé bien avant le 26 janvier, date à laquelle Étienne Tshisekedi devrait être officiellement notifié dans son statut de président de cet organe d'appui à la démocratie encore en attente de la loi organique l'organisant, laquelle loi devra être adoptée lors de la prochaine session parlementaire. D'où l'urgence qu'il y avait, pour les parties prenantes, d'élaguer les questions ayant notamment trait à sa composition.

Lors de la dernière plénière du 23 janvier, majorité, opposition et société civile se sont mis d'accord sur le fait que le bureau du CNSA de-

vrait être composé d'un président (en l'occurrence Étienne Tshisekedi), de trois vice-présidents, d'un rapporteur et d'un questeur. Le Front pour le respect de la Constitution, la majorité présidentielle et l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre devront occuper chacun un des trois postes de vice-président dans une configuration où le principe de la préséance ne devrait pas jouer. Chaque vice-président aura, en effet, une attribution particulière et ils fonctionneront dans une sorte de présidium, apprend-on. Quant aux postes de rapporteur et de questeur, ils sont confiés respectivement à la société civile et au Rassemblement.

Concernant la plénière de cette nouvelle institution d'appui à la démocratie, la majorité présidentielle disposera de neuf membres, le Rassemblement de six, l'opposition politique signataire de l'Accord du 18 octobre et le Front pour le respect de la Constitution de quatre membres. Quant à l'opposition républicaine de Léon Kengo et la société civile, elles s'en tirent respectivement avec deux et trois membres chacune. Après le consensus sur la composition du CNSA, la gestion du gouvernement demeure, pour l'heure, le plus grand enjeu des discussions qui doivent faciliter la mise en œuvre de l'accord politique de la Saint-Sylvestre sous l'égide la Cénco.

Alain Diasso

CARITAS CONGO

Présentation du nouveau chef de service Afrique

Volker Gerdesmeier est le nouveau chef du Service Afrique de Caritas Allemagne – Département International qui a été présenté par le secrétaire exécutif de Caritas Congo, Dr Bruno Miteyo au personnel de cette ONG catholique. Cette présentation a eu lieu à la chapelle du Centre d'accueil Caritas au cours de la prière hebdomadaire. C'était en présence d'Olivier Bonte, directeur de Caritas Allemagne en RDC.

Volker Gerdesmeier vient d'effectuer une visite de travail en RDC. Après une descente de terrain à Libenge, dans la province du Sud-Ubangi, dans le nord-ouest de la RDC. Il succède à Christoph Kliitsch-Ott, appelé à d'autres fonctions, après plusieurs années de travail à ce poste de chef du Service Afrique. Le nouveau chef dudit Service Afrique s'est rendu récemment à Libenge pour voir de ses propres yeux les activités menées par le projet d'appui multisectoriel aux réfugiés centrafricains et aux communautés d'accueil à Libenge, Zongo, Mobayi-Mbongo et Bosobolo en RD Congo. Dans sa ronde dans la province du Sud-Ubangi, Volker a été accompagné par Olivier Bonte et Arsène Minga du Service des urgences et du

social de Caritas Congo ASBL.

Après s'être rendu compte de l'état d'avancement du projet d'appui multisectoriel aux réfugiés centrafricains, Volker s'est dit satisfait du travail abattu sur le terrain. Il a apprécié l'implication des parties prenantes en vue de la bonne évolution du projet, notamment par le dynamisme des associations paysannes et le travail réalisé par Arsène Minga dans la coordination. Il n'a pas occulté les difficultés en présence chaque fois pour accéder aux différents sites où sont menées les activités du projet ainsi que les défis se présentant sur le plan de la logistique.

En annonçant la présence du nouveau chef du Service Afrique de Caritas Allemagne, Dr Bruno Miteyo a tenu à mettre en lumière le volume de l'appui financier qu'apporte à Caritas Congo ASBL la Caritas Allemagne depuis l'inauguration du partenariat de cette dernière en RD Congo en 1994. Le secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL a également indiqué que Caritas Allemagne s'est installée en RDC avec un bureau travaillant de manière « intégrée » avec la structure nationale de la Caritas.

Aline Nzuzi

JOURNÉE DÉDIÉE AUX MALADES

Organisation d'une campagne de collecte des dons

En prévision de la célébration le 12 février de la journée dédiée aux malades, aux personnes de troisième âge et d'autres nécessiteux, le diocèse de Matadi dans la province du Kongo-central organise une campagne de collecte de dons.

Ces dons, souligne une dépêche de l'Agence congolaise de presse, seront constitués des produits alimentaires non périssables, des sommes d'argent et objets vestimentaires. La distribution de cette assistance se fera le jour même de la célébration de la journée dédiée aux malades. Cette distribution se fera après un recensement exhaustif. Le programme de cette commémoration prévoit, avant la distribution proprement dite de ces dons aux bénéficiaires, une célébration eucharistique en l'Église Notre-Dame-de-Fatima dans la commune de Mvuzi. C'est l'évêque du diocèse de Matadi, Mgr Daniel N'landu Mayi qui va officier cette messe à laquelle seront conviés uniquement les jeunes de zéro à 18 ans. La chorale des jeunes de Matadi agrémentera cette célébration eucharistique.

Cette messe, la première de cette année liturgique, a pour objectif d'enseigner aux jeunes la culture d'esprit d'aide humanitaire au monde sans distinction de sexes et de races, à l'image des œuvres missionnaires du monde dont bénéficient les chrétiens de Matadi, notamment la construction Notre-Dame-de-Fatima par la congrégation. La distribution de ces dons aux nécessiteux soulagera tant soit peu leurs conditions de vie parce que la plupart des personnes de troisième âge font face à des maladies chroniques et graves qui nécessitent une prise en charge correcte. Ce qui n'est pas toujours le cas, puisque ces personnes de troisième âge sont dans la plupart des cas démunis et, par conséquent, abandonnés par leurs familles.

Aline Nzuzi

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

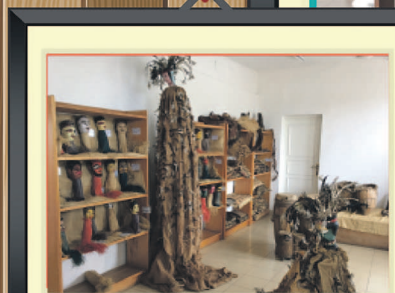
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

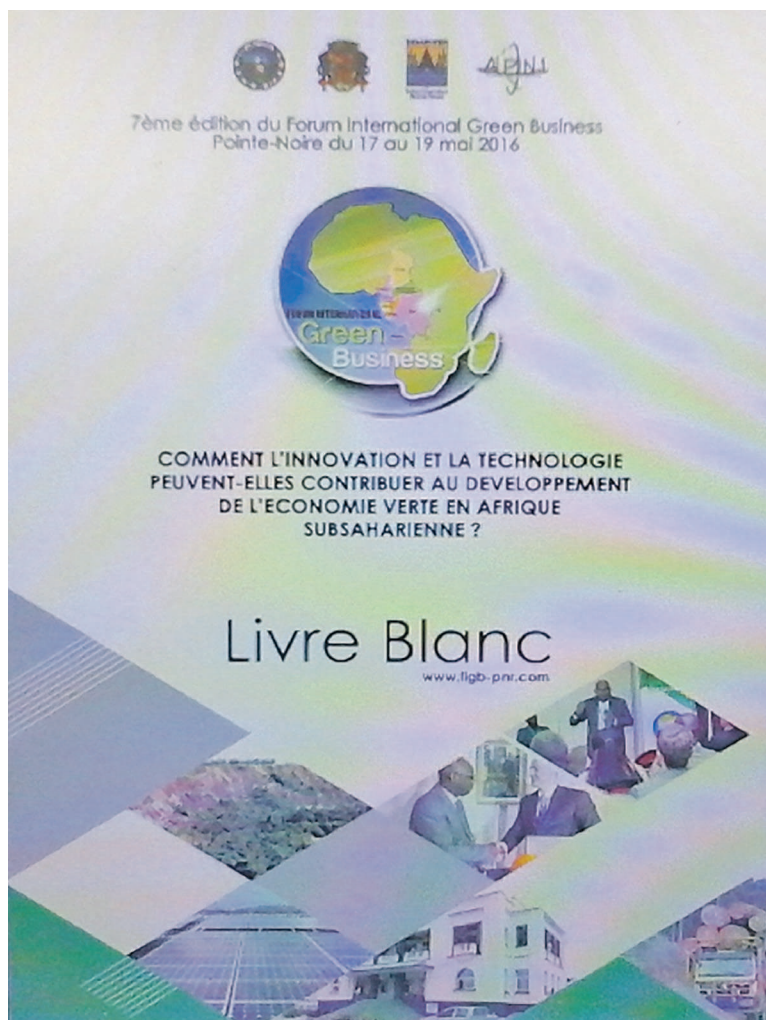
Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

FORUM INTERNATIONAL GREEN BUSINESS

La 8^e édition n'aura pas lieu cette année

La 8^e édition de ce forum annuel se tiendra finalement l'année prochaine, a informé Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, organisatrice de l'évènement, le 23 janvier, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville. Il a, par ailleurs, indiqué qu'une autre activité sera organisée à la place cette année et a annoncé la disponibilité du livre blanc de la 7^e édition du forum.

Lancé depuis 2010, le Forum international Green business (FIGB) se déroule chaque année à Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo. Il a pour mission de développer la connaissance des grands enjeux de l'économie verte en Afrique centrale en mettant un accent sur les initiatives développées en la matière dans la sous-région. C'est un cadre de rencontres, de réflexion, d'échange d'informations sur les bonnes pratiques d'économie verte. Sa 7^e édition qui s'est déroulée du 17 au 19 mai 2016 a eu pour thème « Comment l'innovation



Le livre blanc de la 7^e édition du forum Green business

et la technologie peuvent-elles favoriser le développement de l'économie verte en Afrique subsaharienne ? »

Sa 8^e édition qui devait se tenir cette année aura finalement lieu l'année prochaine et le forum va dorénavant se tenir tous les

deux ans comme l'a expliqué Didier Sylvestre Mavouenzela. « Nous avons, depuis la fin de la 7^e édition du forum, choisi de l'organiser tous les deux ans parce que nous l'organisons avec les partenaires. En tant que Chambre, nous sommes à l'écoute de la situation économique du pays et de la situation financière de nos partenaires. Nous avons anticipé sur les difficultés de l'année et décidé d'organiser le forum tous les deux ans pour ne pas accentuer les tensions de trésorerie chez nos partenaires », a-t-il déclaré.

Mais, dans le désir de toujours accomplir sa mission de promotion de l'économie nationale, la Chambre de commerce a initié un évènement qu'elle organisera cette année à la place du forum. Il s'agit de la convention internationale d'affaires dénommée « Lisanga » qui se tiendra dans la ville du 12 au 14 juin prochain. L'activité regroupera des entreprises d'Afrique et d'ailleurs. « Cette année, nous avons choisi d'organiser une convention plutôt que le forum parce que financièrement elle est moins lourde à monter et nous voulons que Pointe-Noire

regroupe chaque année des acteurs économiques. Les deux évènements sont des activités qui vont alterner tous les deux ans », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, comme promis, l'année dernière à la fin du forum, la chambre de commerce a réalisé le livre blanc sur la 7^e édition. Le document est disponible en version imprimée et en version électronique que les intéressés peuvent télécharger sur le site du forum (www.figb-pnr.com). Il est constitué de la synthèse des travaux et surtout des principales recommandations issues des ateliers, des tables rondes et de la session inaugurale de cette édition. Le document contient également l'évaluation de toutes les éditions du forum.

Il retrace aussi les actions à mener par rapport au forum. « Nous allons écrire aux structures intéressées par l'un ou l'autre des recommandations pour les sensibiliser aux dispositions du livre et surtout à leur responsabilité par rapport aux recommandations qui ont été prises », a souligné Didier Sylvestre Mavouenzela.

Lucie Prisca Condhet
N'Zinga

VIE DES CLUBS

Nico-Nicoyé renouvelle sa confiance au député Gaétan Nkodia

Conformément à la circulaire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui exigeait à tous les clubs engagés au championnat national ligue 1 édition 2017 de tenir leurs assemblées générales avant le démarrage dudit championnat, Nico-Nicoyé a mis en place ses nouvelles instances dirigeantes, le 20 janvier, à son siège situé dans le 3^e arrondissement Tié-Tié à Pointe-Noire en présence de Serge Bouka, représentant de la Fécofoot.

Dans son mot de circonstance, le président général de Nico-Nicoyé, Jean Paul Fouani, a indiqué que ces assises se tenaient à un moment difficile où tous se plaignent de la crise financière. « On aurait pu faire le bilan financier de l'association sportive Nico-Nicoyé mais ce bilan est confondu dans la gestion de la jeune structure appelée grande assistance. C'est cette structure qui a géré l'équipe jusqu'à ce jour. Nous pensons qu'après avoir mis en place les nouvelles instances, la charge de cette structure sera un peu allégée pour qu'elle puisse respirer parce que le sport seul prenait 80% de son budget. C'est pourquoi avec la main au cœur, nous ouvrons la porte à tous ceux qui ont accepté de nous accompagner dans la gestion de ce club », a-t-il dit.

Cependant, il s'est félicité du re-

tour de l'honorable Gaétan Nkodia dans la section football du club après quelques années de retrait. Jean Paul Fouani a ainsi invité, les dirigeants, joueurs, les supporters et les sympathisants à s'unir. « Soyons attentifs, unis, et disciplinés pour que nous puissions partir de l'avant. Les anciens joueurs qui pensent qu'ils peuvent encore porter les couleurs de Nico-Nicoyé, nous les félicitons beaucoup parce qu'ils ont passé une année très difficile et la direction du club sera très reconnaissante envers ces jeunes qui ont fait de leur mieux pour maintenir l'équipe en division d'honneur », a martelé le président général de Nico-Nicoyé avant de rappeler que l'objectif de son club cette saison, c'est de redoubler les efforts et faire plus que l'année dernière. Jean Paul Fouani a, par ailleurs, tendu la main aux nouveaux joueurs qui souhaitent intégrer le groupe. En effet, après la présentation des nouvelles instances dirigeantes du club aux sympathisants qui les ont approuvés par les acclamations, le représentant du député Gaétan Nkodia a, au nom du nouveau président actif du club, remercié la famille Nico-Nicoyé d'avoir renouvelé leur confiance à leur ancien président. « Merci de la lourde tâche que vous nous aviez confiée. Ensemble nous allons tout faire pour que le club



Une vue des participants à l'assemblée générale électorale de Nico-Nicoyé Adiac

aille de l'avant. Nous comptons sur tout le monde afin que les forces soient unies pour la bonne marche de notre club », a-t-il dit. À l'issue des assises qui ont ramené Gaétan Nkodia, député de Tié-Tié, à la section football, Serge Bouka, 4^e vice-président de la Fécofoot a, au nom du président de la Fécofoot, Jean Michel Mbono, félicité les dirigeants élus et pris acte du bon déroulement de l'assemblée générale électorale.

Comité exécutif de l'association sportive Nico-Nicoyé

Président général, Jean Paul Fouani, 1^{er} vice-président Ndin-

ga Dervain, 2^e vice-président chargé de l'économie et finance, Ferdinand Mampassi, 3^e vice-président chargé des missions, Silge Mavoungou, 4^e vice-président chargé de la santé, Raymond Miaka, et secrétaire général, Christoph Tchissambou Tchibinda Section football.

La section football est présidée par le député Gaétan Nkodia; 1^{er} vice-président chargé à l'organisation, Yvon Bisseyou; 2^e vice-président chargé des questions juridiques, Christian Ngoma; 3^e vice-président chargé à l'administration, Hile Mboungou; 4^e

vice-président chargé des affaires sociales, Alain Ewoli; 5^e vice-président chargé de marketing et transport, Ange Michel Kidoyi; secrétaire, Bonachi Mouzika; officier media, Ajax Mbemba. Soulignons que le club a également profité de cette occasion pour présenter le bureau du comité de soutien et de mobilisation. Celui-ci est dirigé par Cyriaque Mounanou. 1^{er} vice-président Aymar Mouanda Moranzambé, 2^e vice-président Mabélé Mpassi, 3^e vice-président Parfait Kipamou.

Charlem Léa Legnoki

FESPAM

Léonidas Carrel Mottom Mamoni visite les sites susceptibles d'abriter l'événement

Prélude à la tenue du Festival panafricain de musique (Fespam) du 8 au 15 juillet prochain à Brazzaville, le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, a visité le 23 janvier, les quelques sites susceptibles d'abriter l'événement.

Au total, huit sites ont été visités parmi lesquels, le centre de formation sportif de Gothia à Mfilou dans le septième arrondissement et le lycée professionnel Alphonse Kintombo à Mansimou dans le huitième arrondissement Madibou. Ici, le maire de l'arrondissement, Alain Milandou a traduit la joie de sa population avant de remercier les organisateurs du Fespam qui ont cru utile de déconcentrer l'événement.

Autres sites visités : le centre sportif de Makélékélé dans le

premier arrondissement et le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza qui abritera le Marché panafricain des musiques (MUSAF).

« C'est ici où seront déployés les tentes professionnelles de la musique couplée à l'exposition du Musaf. Vous savez que le Fespam à un fonds de près de deux cent cinquante instruments des aires géographiques de notre continent et donc cette exposition se fera au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza et le Musaf pourrait ouvrir ses

portes bien avant », a déclaré Hugues Ondaye, le commissaire général du Fespam.

Le ministre s'est ensuite rendu au stade Félix Eboué, au stade Nicole Oba de Talangaï et au centre international de conférence de Kintélé qui abritera la cérémonie de lancement du Fespam en présence du chef de l'Etat, avant de terminer sa ronde à l'esplanade du Centre national de radio et de télévision (Cnrtv).

Dans l'interview qu'il a accordée à la presse, Léonidas

Carrel Mottom Mamoni a fait savoir que l'objectif de cette ronde était de prendre des initiatives organisationnelles un peu plus tôt en vue d'organiser le Fespam dans les meilleures conditions.

« Il fallait donc visiter un certain nombre de sites avec l'équipe technique et après, nous ferons le choix des sites qui seront retenus. L'objectif principal, c'est de faire de sorte que la ville dans son ensemble, du nord au sud bénéficie de la fête, de l'activité culturelle. Il s'agira aussi de tenir compte de ce qui a été bien fait par les prédécesseurs », a-t-il dit.

Le ministre a aussi fait état

de quelques innovations qui interviendront cette année dans l'organisation de l'événement. « Déjà dans la sélection des artistes, il y a désormais un dossier d'appel à candidature. Dans la gestion des marchés à donner aux Congolais il y aura une nouvelle façon de faire. Le thème du Fespam, La protection de l'environnement. Bref, travailler à faire que le Fespam retrouve l'idée principale, un espace de promotion culturelle pour qu'au sortir de là, qu'il y ait des artistes qui repartent avec de meilleurs souvenirs », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

ATHLÉTISME

Les conseillers fédéraux adoptent le plan d'actions



Les responsables sportifs dirigeant les travaux du conseil. Crédit photo Adiac

Le plan d'actions validé avec amendements repose essentiellement sur la formation et les compétitions pour améliorer puis évaluer permanemment le niveau des athlètes congolais.

« Après l'adoption de l'ensemble des documents dont le programme d'activités qui balisera notre action cette saison, j'appelle les conseillers fédéraux à unir leurs efforts chacun en fonction de ses compétences pour l'essor de l'athlétisme congolais », a déclaré Jean Baptiste Ossé, président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA). Cette saison, la FCA prévoit de développer les partenariats avec les établissements scolaires pour intéresser davantage les jeunes à la pratique de la discipline. Les évaluations du niveau

technique des athlètes se feront par zones à travers les épreuves olympiques et des tournois dans différentes catégories. Les ligues départe-

Les évaluations du niveau technique des athlètes se feront par zones à travers les épreuves olympiques et des tournois dans différentes catégories.

mentales seront restructurées à partir du mois de février. Les détections des talents, la formation des entraîneurs et officiels se poursuivront...

Au cours de la saison sportive 2016-2017, les athlètes congolais prendront part à plusieurs

compétitions, dans toutes les catégories. D'abord, la 3^e édition des Championnats d'Afrique des cadets, dont la date reste à déterminer. Puis, la 20^{ème} édition des Championnats d'Afrique seniors (du 22 au 26 juin) à Durban, en Afrique du sud. Aussi, la 13^e édition des Championnats d'Afrique juniors (du 12 au 15 mai) en Algérie, bien avant les 8^{èmes} Jeux de la Francophonie, en Côte d'Ivoire (du 21 au 30 juillet). Au plan local, il y aura les Championnats nationaux des minimes et cadets (5 au 6 avril), juniors et seniors (1er au 4 septembre), en dehors des autres compétitions. Les compétitions internationales permettront d'évaluer le niveau d'acquisition des compétiteurs congolais par rapport à l'élite africaine.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA, 17^e journée

Groupe A

Bradley Mazikou était titulaire lors du match nul concédé par la réserve du PSG face à celle du PSG (1-1).

Bergerac, leader du groupe, prend une claque à Fontenay (0-3). Damien Mayenga a joué toute la rencontre. Dalphin Bassompa était sur le banc lors de la défaite de Plabennec à Trélissac (0-1). Chômage technique pour Ronald Bafounta Mampouya et Romorantin, dont le match à Châteaubriand a été reporté en raison du gel. Pareil pour Galcot Youlou Loufoukou et Cholet, dont le déplacement à Rennes a été remis à une date ultérieure.

Groupe B

Drancy l'emporte sur le terrain de la réserve du Havre (2-0). Titulaire face à son ancien club (il a été Havrais de juillet à décembre 2016), Brunallergene Etou était titulaire et a été remplacé à la 69^e. Remplaçant, Teddy Lia Okou a fait son apparition à la pause, dans l'entrejeu normand. Matches reportés pour Dieppe (Jean-Bryan Boukaka) et Viry-Châtillon (Dalnath Miatoudila) en raison des conditions climatiques.

Groupe C

Alan Dzabana double le score pour la réserve de Lyon, tombeuse de Villefranche (2-0). Remplacé à la 89^e, Dzabana totalise 6 buts en 16 apparitions (dont 9 titularisations). Matches reportés pour Grenoble (Mayembo et Nkouma), Montceau (Missilou) et Auxerre (Binguila et Mabilia) en raison du froid qui sévit sur la France.

Groupe D

Yhoan Andzouana était titulaire lors du match nul de Monaco à Martigues (1-1); remplacé à la 81^e. Christian Madédé est resté sur le banc lors du match nul de l'OM à Hyères (0-0). Sans Morgan Poaty, la réserve de Montpellier bat Toulon 1-0. Blessé, Juvrel Loumingou était absent lors du revers de Tarbes à Mont-de-Marsan (0-1).

Le Niortais Fernand Mayembo prêté à Grenoble

En manque de temps de jeu à Niort (6 convocations en équipe première, 6 minutes de jeu en Ligue 1), Fernand Mayembo va terminer la saison en CFA. Le défenseur central de 21 ans est, en effet, prêté à Grenoble par les Chamois Niortais. Professionnel depuis décembre 2015, l'ancien Castelroussin évoluait principalement avec l'équipe réserve de Niort (7 matchs de CFA 2 cette saison). Robuste (1m84, 86 kilos) devra franchir un palier à Grenoble, 3^e du groupe C, pour prétendre à une place dans l'effectif niortais la saison prochaine.

Camille Delourme